

LE BIGOURDAN RETRAITÉ

N°3

Supplément au Travailleur n°241
mars, avril 2015

ÉDITORIAL

CIEL BLEU ET ROUGE DE COLERE

Les retraités, à l'appel de la CGT, de la FSU, de l'UNSA 65 et de LSR, ont manifesté le 17 mars leur colère de voir leurs pensions bloquées depuis des mois, leur pouvoir d'achat en baisse depuis des années du fait aussi de l'augmentation des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales qui les touchent (CASA, suppression de la demi-part parents isolés, fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG.

Aujourd'hui trop de retraités, et particulièrement des femmes sont en dessous du seuil de pauvreté, y compris avec une carrière complète.

Après le 3 juin et le 30 septembre, 30 000 les retraités étaient dans la rue. C'est plus fort que le 30 septembre, d'autant plus que 6 départements ont décalé leurs manifestations au 1er avril.

Dans notre département nous avons décidé de nous rassembler devant l'ARS (Agence Régionale de Santé). Nous avons été reçus par la directrice de cet établissement et nous lui avons exposé les difficultés rencontrées par les retraités et de personnel dans tout le système hospitalier, les dépassements de services, de lits le désengagement de la Sécurité Sociale qui provoque l'augmentation du prix des complémentaires santé.

Nous lui avons aussi exprimé nos inquiétudes quant à l'accès aux « maisons de retraites » (EPHAD) : le manque de places criant, leur prix (entre 1800 et 2500 € par mois) laisse un reste à charge important pour les descendants, sans compter que là aussi les suppressions de personnel qui nuit à la qualité des soins, malgré le dévouement des agents.

Nous lui avons rappelé notre volonté de voir se mettre en place dès 2015 la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

En réponse... pas de réponse sauf à nous rappeler que le pays est en crise et malgré tout le peu qui était fait c'était déjà beaucoup.

Par la suite une motion a été déposée à la Préfecture sur les questions du pouvoir d'achat, des retraites complémentaires (AGIRC et ARRCO).

Un nouveau rendez-vous nous attend le 9 avril prochain avec les actifs et les sans emploi. Par notre participation encore plus forte faisons grandir le rapport de force.



LOCATAIRES ATTENTION

IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU

Le gouvernement n'a qu'un but faire des économies. Pour cela il s'attaque au droit des salariés, statut dans les entreprises, code du travail, les prud'hommes. Pour 2015 il va falloir aussi tailler dans les aides au logement, selon les rapports de l'IGF, l'IGAS et de CGEDD. La nouvelle a fuité dans le très sérieux journal les échos le 30 janvier 2015 journal qui est le relais du MEDEF.

Voici quelques propositions de ce rapport:

« au vu des fonds engagés, les résultats ne sont aujourd'hui pas à la hauteur des attentes », (il faut comprendre que l'on verse trop d'APL).

Les hauts fonctionnaires (qui sont au service du MEDEF) ont passé au crible l'ensemble de ces aides si chères au cœur des français (on les comprend), et lancent des pistes de réforme, si explosives que la ministre du logement, Sylvia Pinel, a tout de suite relativisé l'impact de ce « document de travail » : « *il n'exprime pas la position du gouvernement mais il vient contribuer à sa réflexion* » (s'il n'exprime pas la position du gouvernement celui-ci s'appuiera sur ces rapports pour réduire dans un premier temps le nombre d'allocataires et les supprimer ensuite).

Il n'empêche, que pour tenir ses objectifs d'économies, le gouvernement pourrait ne pas avoir d'autres choix que de tailler dans le dispositif « c'est à dire élaguer les APL ».

Première cible: les fameuses Aides Personnalisées au Logement (APL), qui coûtent 17 milliards d'euros sur les 46 milliards consacrés chaque année à la politique du logement. Le rapport s'appuyant sur des études d'économistes notamment celle de Gabrielle Fack, qui dénonce « l'effet inflationniste massif » de la génération de ce dispositif au début des années 1990: « *50 à 80 % de l'aide versée aurait été absorbée en hausses de loyer* », les bailleurs alignant leurs prix à mesure que les aides augmentent.

Les experts suggèrent donc de resserrer les critères d'éligibilité en introduisant des plafonds de patrimoine, de surface et de loyer des appartements (comme le préconise la loi Boutin). Comme la Cour des Comptes, ils jugent inéquitable l'attribution d'APL aux étudiants rattachés au foyer fiscal familial sans même prendre en compte les revenus des parents (c'est minable comme argument pour ces représentants du MEDEF ce seraient les étudiants qui « fraudent » le pays. L'évasion fiscale jeu favori des représentants du Capital reste impunie).

Reste à savoir dans quelle mesure le Gouvernement s'inspirera de ce rapport.



Pour la CGT nous pouvons supposer sans lire dans le marc de café, que dans un avenir rapide les attributions d'APL vont être revues à la baisse, il va falloir choisir entre les plus nécessaires pour l'attribution de l'APL et toujours selon le Gouvernement dans un but d'équité. Non les acquis sociaux comme l'APL ne sont pas un coût, c'est une redistribution de la richesse créée par les salariés de ce pays.

FACILITER LE PARCOURS DES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), pour les GIR 1, 2, 3 et 4 :

Aide pécuniaire, suivant les revenus, pour compenser, un peu, les situations de handicap, en octroyant des heures pour le ménage, les courses, les repas, etc.

Les aides sociales (mairie, département, mutuelles caisses de retraites, CAF, ANAH, etc.), suivant les revenus et le GIR, aides au logement, au ménage, aux courses, etc.

Les Associations : Bigorre Alzheimer ou Parkinson apportent des aides aux aidants.

RENSEIGNEMENTS

Les Caisses d'actions sociales ou le CCAS dans les mairies.

Les CLIC (Centres Locaux d'Informations et de Coordinations gérontologiques)

Informers, coordonner et orienter les personnes fragilisées et leurs proches dans le maquis des aides et des services

Six CLIC sont implantés dans les Hautes-Pyrénées

Haut-Adour Gérontologie: 7 Bd Carnot 65 200 Bagnes es de Bigorre - Tél. : 05 62 91 08 81

Regain: Mairie de Lannemezan : 15 rue G Clemenceau 65 300 Lannemezan -
Tél. : 05 62 40 25 59

Le réseau du Pays des Coteau: Quartier pueront 65 230 Castelnau-Magnoac -
Tél. 05 62 39 85 60

VIC-Montaner Gérontologie: Résidence la clairière - Square P Trouille 65 500 Vic en Bigorre

Pays des Gaves Gérontologie: 1 rue St-Orens 65 400 Argelès-Gazost - Tél. 05 62 90 39 85

CLIC SAGE (service Accueil Générations): CPAM: 8 Place au bois 65 000 TARBES -
Tél. : 05 62 31 09 83

MAIA: Maison pour l'Autonomie et l'Insertion des malades Alzheimer (pour les situations individuelles les plus complexes.)

Veillez nous faire parvenir les difficultés rencontrées lors de vos démarches.

Vos délégués:

LSR social Loisir Solidarité Retraites

CODERPA65 • Comité départemental retraités et personnes âgées 65

AG DES RETRAITÉS MÉTAUX, LE 11 FÉVRIER 2015

Le rapport introductif de Dany Allaire a permis d'alimenter le débat. Notons parmi les invités, la présence de François Dousseau secrétaire de l'UD des Hautes-Pyrénées qui a évoqué la situation dans notre département, et plus particulièrement les luttes menées actuellement. Le rapport financier et la vie syndicale étaient également à l'ordre du jour.

Bref, une matinée bien remplie qui s'est terminée par une surprise pour notre ami et camarade Raymond Guillaume qui laisse sa place de secrétaire mais ne nous quitte pas pour autant. Et pour finir un apéro et un bon repas à Soues, dans la bonne humeur et la convivialité. Un seul petit bémol cependant, une quarantaine de personnes étaient présentes, soit environ un tiers de tous nos adhérents, espérons que vous serez plus nombreux l'année prochaine!



AG DES RETRAITÉS DES ETS DE LA DÉFENSE DES HP LE 20 MARS



Dans l'enceinte sportive de l'ex GIAT en présence d'Alain Domengés secrétaire de l'USR, d'Agnès Larribau membre du Bureau de l'UD et de J - Luc Ambrosini, Président de l'IDHS 65.

Le rapport d'activité du syndicat, la dégradation de la situation économique et sociale des retraités, le gel des pensions, la loi Macron, la remise en cause de pans entiers de droits acquis, la privatisation de NEXTER, l'ARCCO et AGIRC, la perte d'autonomie, les services publics, mais aussi la syndicalisation et la continuité syndicale, pour se doter d'une CGT plus forte dans la lutte ont été les sujets abordés au cours de l'AG. Le bilan financier et le point sur le renforcement de notre syndicat ont été présentés aux participants. La remise des médailles aux syndiqués de + de 80 ans et le pot de fin ont clôturé cette AG.

AG DES CHEMINOTS RETRAITÉS LE 12 FÉVRIER 2015

en présence de Bernard Guidou, représentant l'UFR, d'Alain Domengés secrétaire départemental de l'USR et de Nicolas Sarrat et Christophe Hourcade représentants les actifs. A noter la présence de l'IDHS et de LSR.

La réforme de la SNCF a été au cœur des débats mais aussi les menaces sur le paiement au trimestre des pensions. Quelques 80 syndiqués ont participé à cette assemblée qui s'est terminée par un repas et les chants des Bandolets.

